RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEILLER PEDAGOGIQUE AUPRES DE L'IA-DAASEN et de l'A-DAASEN.		
IDENTIFICATION DU POSTE	**Cadre général**	Le conseiller pédagogique auprès de l'IA-DAASEN et de l'A-DAASEN est placé sous l'autorité hiérarchique de l'IA-DAASEN et de l'A-DAASEN, dont il reçoit une lettre de mission. Son action s'inscrit dans le cadre de la politique académique et départementale.
	Missions	- Apporter à l'IA-DAASEN et l'A-DAASEN une aide technique dans le suivi et la mise en œuvre des politiques ministérielles, le traitement d'enquêtes. - Aider à la conception de projets, à leur régulation, selon le programme de travail élaboré par l'A-DAASEN. - Contribuer à l'analyse des résultats aux évaluations standardisées. - Participer activement à l'élaboration, à l'organisation, à la structuration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions de formation dans le cadre du plan de formation académique. - Travailler en étroite collaboration au sein de la DSDEN avec l'ensemble des partenaires. - Prendre part aux tâches administratives liées au programme de travail pédagogique de l'académie. - Participer à des commissions, groupes de travail et comités de pilotage, à des jurys d'examen et de concours. *Les missions citées ne sont pas exhaustives et seront amendées par une lettre de mission.*
	Compétences attendues	- Aptitude au travail en équipe et à son impulsion - Sens de la communication, aisance relationnelle - Positionnement adapté et loyauté - Sens de l'organisation, de la rigueur et de la planification - Capacité de veille pédagogique, didactique et institutionnelle - Grande disponibilité - Maîtrise des outils informatiques et de leurs applications pédagogiques
CONTEXTE ADMINISTRATIF	**Profil requis**	Être titulaire du CAFIPEMF
	Conditions de recrutement	PAP : Poste à profil avec appel à candidatures. Affectation prononcée hors mouvement. Recueil des candidatures sur l'application GAC **https://portail.ac-reunion.fr/gac** du 28/08/2026 au 07/09/2026. Les candidats du 2nd degré devront transmettre leurs candidatures via l'adresse aac1d@ac-reunion.fr Joindre lettre de motivation + curriculum vitae. Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés. Les avis favorables seront classés.
	Régime indemnitaire	NBI 27 points mensuels et indemnité de fonctions particulières des conseillers pédagogiques + 3 IMP
	Contact	Secrétariat de l'A-DAASEN : ce.9741078D@ac-reunion.fr